|  |  |
| --- | --- |
| Listes des écoles retenues pour l’accueil des stagiaires contractuels  Nos premiers commentaires  18 ou 19 stagiaires contractuels issus du concours exceptionnel devraient rejoindre la Corrèze à la rentrée 2013.  Si ces admissibles au concours acceptent de signer un contrat ils seront alors 1/ 3 de leur temps en formation dans une classe et les 2/3 restant en ESPE. L’académie de Limoges a fait le choix de mettre ces futurs enseignants en « stage filé » sur les décharges de directeurs.  Nous avions déjà connu cette situation avec les PE2 de l’époque de l’IUFM et même si nous sommes favorables à cette nouvelle formation alternée des futurs enseignants, nous déplorons au plan départemental l’absence d’informations qui en résulte.  Les directeurs découvrent pour certains avec étonnement, pour d’autres avec colère cet état de fait ne trouvant pas leur décharge sur les couplages proposés lors du mouvement des TRS.  L’administration corrézienne a tardé à nous apporter des réponses précises alors que nous l’avions interrogé à plusieurs reprises sur le sujet.  Alors que nous dénonçons la surcharge de travail du directeur, les collègues désignés par les IEN auront à la rentrée prochaine , à prendre en charge ces jeunes collègues dans leur classe pendant le temps réservé à leur travail administratif. Et pour des questions organisationnelles, ils n’auront pas le choix de leur jour de décharge.  Nous ne connaissons pas le nombre exact de contractuels mais il serait très étonnant que les 18 postes ne soient pas pourvus à cette rentrée par des étudiants qui souhaitent s’engager dans le métier. La venue de ces nouveaux recrutés pourra alors largement compenser les nouveaux temps partiels sur autorisation que l’administration refuse encore par crainte d’un « sous-effectif » d’enseignants. | |
|  | BRIVE NORD |
| 1 | Arnac Pompadour élem |
| 2 | Brive Cité des Roses élem |
| 3 | Brive Cité des Roses mat |
| 4 | Brive Henri Gérard élem |
| 5 | Brive St Germain mat |
|  | |
|  | BRIVE SUD |
| 6 | Aubazine prim |
| 7 | Beynat prim |
| 8 | Jugeals Nazareth prim |
| 9 | Larche prim |
| 10 | Malemort Jules Ferry mat |
| 11 | Malemort Puymaret prim |
|  | |
|  | TULLE SUD |
| 12 | Favars prim |
| 13 | Lagarde-Enval prim |
| 14 | Laguenne élem |
| 15 | Marcillac la Croisille prim |
|  | |
|  | TULLE NORD |
| 16 | Treignac prim |
|  | |
|  | USSEL |
| 17 | Bort les Orgues élem |
| 18 | Egletons Bergeal mat |
| 19 | Neuvic élem |
|  | |